



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Nouveau président du Conseil communal

Lors de sa séance de ce matin, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a procédé à la désignation de son bureau pour la période administrative 2019-2020. Thomas Facchinetti accède à la présidence dès aujourd'hui et Violaine Blétry-de Montmollin à la vice-présidence. La répartition des sections et services reste inchangée.

Après avoir assuré la présidence du Conseil communal depuis le 4 juin 2018, Christine Gaillard, directrice de l'Urbanisme, de la Mobilité et de l'Environnement, passe le témoin à Thomas Facchinetti. Membre de l'exécutif depuis 2012, le conseiller communal a déjà siégé comme président pendant l'année administrative 2015-2016.

Né en 1961, affilié au Parti socialiste, Thomas Facchinetti dirige les sections de la Culture et de l'Intégration, des Sports et du Tourisme. Sa présidence, qui prend effet aujourd'hui, durera en principe jusqu'à l'été 2020. Celle-ci pourrait cependant être prolongée de six mois en fonction de l'avancée du processus de fusion des communes de Neuchâtel ouest ainsi que des élections communales.

Le Conseil a également nommé à la vice-présidence Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale depuis le 1^{er} janvier 2017 et directrice de l'Agglomération, des Infrastructures et de la Sécurité, qui assume cette fonction pour la première fois.

La répartition des sections au sein de l'administration reste inchangée pour les cinq membres du Conseil communal : outre les conseillers communaux cités, Fabio Bongiovanni demeure directeur de l'Economie, des Finances et des Ressources humaines, et Anne-Françoise Loup directrice de l'Education, de la Santé et de l'Action sociale.

NB : vous recevez en annexe de ce communiqué la photo officielle du Conseil communal, prise ce jour au centre-ville. Avec Fabio Bongiovanni, Violaine Blétry-de Montmollin, Thomas Facchinetti, Christine Gaillard et Anne-Françoise Loup, entourés par Rémy Voirol, chancelier et Bertrand Cottier, vice-chancelier. Crédit photo: Atelier 333.

Neuchâtel, le 12 juin 2019

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires:

Thomas Facchinetti, président du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, 032 717 75 02,
thomas.facchinetti@ne.ch

Dès le 12 juin 2019

Période 2019 - 2020



CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

M. Thomas Facchinetti, président
Mme Violaine Blétry-de Montmollin, vice-présidente
Mme Christine Gaillard
M. Fabio Bongiovanni
Mme Anne-Françoise Loup

La répartition des sections et des services de l'Administration communale est la suivante dès le 12 juin 2019 :

Présidence

M. Thomas Facchinetti (suppléante : Mme Violaine Blétry-de Montmollin)

Culture et intégration, Sports, Tourisme

M. Thomas Facchinetti
Secrétariat de direction : ☎ 032 717 75 02 (suppléante : Mme Anne-Françoise Loup)

Agglomération, Infrastructures, Sécurité

Mme Violaine Blétry-de Montmollin
Secrétariat de direction : ☎ 032 717 72 03 (suppléante : Mme Christine Gaillard)

Urbanisme, Mobilité, Environnement

Mme Christine Gaillard
Secrétariat de direction : ☎ 032 717 76 02 (suppléante : Mme Violaine Blétry-de Montmollin)

Economie, Finances, Ressources humaines

M. Fabio Bongiovanni
Secrétariat de direction : ☎ 032 717 71 02 (suppléant : M. Thomas Facchinetti)

Education, Santé, Action sociale

Mme Anne-Françoise Loup
Secrétariat de direction : ☎ 032 717 74 02 (suppléant : M. Fabio Bongiovanni)

Chancellerie de la Ville

M. Rémy Voirol, chancelier (suppléant : M. Bertrand Cottier, vice-chancelier)

Chancellerie, secrétariat : ☎ 032 717 77 12

CHANCELLERIE COMMUNALE